

Pully, le 3 janvier 2012

**Directive municipale sur la subvention versée par la
Commune de Pully pour l'achat de vélos électriques**

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, les habitants de la ville de Pully pourront bénéficier d'une subvention de CHF 300.00 à l'achat d'un vélo électrique neuf agréé par *NewRide*. Les demandes seront traitées selon leur ordre d'arrivée et dans la limite du budget annuel prévu qui s'élève à CHF 9'000.00 au total.

Conditions

- La subvention est accordée une seule fois par habitant.
- Le demandeur est domicilié à Pully et certifie qu'il acquiert le vélo électrique pour ses propres besoins ou pour un membre de sa famille résidant à Pully ;
- Il s'engage à ne pas revendre le véhicule moins de deux ans après son achat ;
- L'offre est valable exclusivement pour des vélos électriques neufs, de marques agréées par *NewRide* ;
- L'offre est valable uniquement dans la limite du montant de CHF 9'000.00 inscrit au budget annuel 2012 de la Ville de Pully.

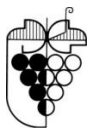
Procédure

L'acheteur choisit un modèle de vélo électrique agréé par *NewRide*, puis il remplit le formulaire adéquat (téléchargeable sous www.pully.ch) qu'il fait parvenir au greffe municipal. Après avoir vérifié les informations du formulaire, le greffe fait parvenir un bon de CHF 300.00 à l'acheteur.

L'acheteur se présente avec son bon de CHF 300.00 auprès du revendeur qui vend le vélo avec la réduction demandée. Le bon est signé par l'acheteur et le revendeur (avec timbre) et le revendeur retourne ce bon au greffe municipal, avec une copie de la facture du vélo et un bordereau de CHF 300.00 TTC, pour récupérer la remise effectuée lors de l'achat.

Contact

Greffe municipal
Av. du Prieuré 2
1009 Pully
Téléphone : 021 721 31 26.



ville de pully

Demande pour une subvention de CHF. 300.- à l'achat d'un vélo électrique

Veillez préalablement consulter la directive de la Municipalité du 3 janvier 2012 concernant la subvention versée par la Commune de Pully pour l'achat de vélos électriques, à télécharger sur www.pully.ch.

Demandeur					
Nom, prénom					
Adresse Lieu de domicile					
Utilisateur principal du vélo, relation avec le demandeur le cas échéant					
Revendeur					
Nom de l'entreprise					
Lieu					
Vélo					
Marque, modèle					
Modèle agréé par NewRide	<table><tr><td>OUI</td><td>NON</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr></table>	OUI	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OUI	NON				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Prix					
Déclaration du demandeur					
Le soussigné certifie qu'il acquiert le vélo électrique neuf pour ses propres besoins ou pour un membre de sa famille résidant à Pully, et s'engage à ne pas le revendre moins de deux ans après son achat.					
Lieu et date					
Signature					

*Ce formulaire, une fois rempli, doit être adressé au
Greffé municipal
Av. du Prieuré 2
1009 Pully
Téléphone : 021 721 31 26
Fax : 021 721 31 15*